

Quoi faire dans son boisé pour faire face à l'agrile du frêne

MARIANNE CUSSON ET
JEAN-FRANÇOIS PÉPIN
Agence forestière de la Montérégie

L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque aux différentes espèces de frênes et qui les tue. Originnaire d'Asie, il a d'abord été découvert en 2002 dans le coin de Détroit (Michigan) et de Windsor (Ontario), avant d'arriver au Québec où il a été détecté pour la première fois à Carignan (Montérégie) en 2008, avant de se répandre dans presque tout le Québec.

Un problème urbain, puis forestier

Les frênes ayant été beaucoup plantés comme arbres de rues, l'agrile a d'abord constitué un problème largement urbain, les insectes ravageurs ayant une propension à attaquer les arbres stressés et les cimes exposées à la lumière.

En forêt montréalaise, le dépérissement de certains frênes était déjà observable depuis une quinzaine d'années, même s'ils n'étaient pas touchés par l'agrile, mais, entre autres, par la sécheresse. C'est seulement depuis moins de 4 ans qu'on observe en forêt une mortalité importante de frênes causée par l'insecte. Le phénomène est observé à plusieurs endroits, notamment dans les MRC de la Vallée-du-Richelieu, de Rouville et des Maskoutains. De telles mortalités ne semblent pas encore s'être matérialisées dans les boisés des MRC situées tout à l'est de la Montérégie... mais ce n'est qu'une question de temps!

Pour faire face au problème en forêt, les solutions miracles ne pleuvent pas! Aucun vaccin ne permet de rendre son boisé résistant à l'insecte et l'éradication de l'agrile du frêne n'est pas envisageable. Par ailleurs, le traitement préventif individuel des frênes, dispendieux et devant être répété presque chaque année, n'est pas adapté à la réalité forestière! Ainsi, si votre lot boisé contient une proportion assez substantielle de frênes matures, attendez-vous à ce que la plupart d'entre eux soient frappés par l'agrile à plus ou moins brève échéance.

Prévention en milieu forestier

Si le frêne constitue plus de 5 % du volume de bois de votre forêt et qu'il n'est pas encore affecté par l'agrile, vous pouvez préparer votre boisé à l'arrivée de l'insecte. Pour ce faire, nous vous recommandons de faire affaire avec un conseiller forestier. Sa première suggestion pourrait consister à abaisser la proportion de frênes de vos peuplements pour minimiser les risques que l'insecte fasse un détour par chez vous! Récoltez en priorité les frênes les plus exposés à la lumière, soit les arbres les plus hauts, dominant ou constituant le couvert forestier du peuplement, ainsi que ceux situés en bordure du boisé. Ne coupez pas tous les frênes! Ceux qui sont trop petits pour rejoindre les cimes dominantes passeront inaperçus des agriles et pourront continuer de jouer leur rôle dans votre forêt!

En présence de l'agrile

Si l'agrile cause déjà un dépérissement des frênes de votre forêt, que leur écorce décolle, qu'ils ont perdu une grande partie de leur feuillage ou que vous voyez des trous en forme de « D » (par lesquels les

agriles adultes sortent des troncs), vous devriez sans doute passer en mode récupération. Votre conseiller forestier vous suggérera sans doute de récolter l'ensemble des frênes morts ou dépérissants pendant que leur bois est encore bon. On juge en effet que 2 ans, après leur mort, le bois risque d'être fortement dégradé. Encore une fois, il peut être pertinent de baisser la densité des frênes par la récolte des plus exposés. N'oubliez pas d'obtenir un permis d'abattage d'arbres de votre municipalité et assurez-vous que le nombre d'arbres récoltés ne dépasse pas la récolte permise par la réglementation. Attention à la taille des trouées créées puisque l'ouverture excessive du couvert peut causer un envahissement durable du sous-bois par des plantes de lumière (framboisiers, mûriers ou fougères), mais aussi – et c'est plus redoutable – par des plantes exotiques envahissantes dont il est excessivement difficile de se débarrasser! Avant la coupe, vérifiez la présence de semis de nerprun, et abstenez-vous d'ouvrir le couvert en leur présence!

L'importance du frêne en forêt

N'oublions pas que la présence du frêne reste souhaitable dans les boisés. Avant que leur avenir soit compromis, on classait les frênes au deuxième rang des essences compagnes les plus bénéfiques en érablière, connus pour améliorer la fertilité du sol et en réduire l'acidité. L'efficacité de la reproduction des frênes en fait aussi une des rares essences – avec le hêtre – à assurer la relève de certains peuplements puisque plusieurs autres peinent à se régénérer à cause du broutement par les cerfs. En effet, même dépérissant, le frêne a la capacité de produire énormément de semences.

L'importance de diversifier les essences

Favoriser la diversité des espèces d'arbres est plus important que jamais dans les boisés de la Montérégie! Plusieurs forêts de la région, aménagées depuis plus de 100 ans, ont cumulé au fil du temps et des coupes partielles, des baisses de diversité d'espèces d'arbres.

Plusieurs forêts de feuillus tolérants, converties avec le temps en érablières, sont fragilisées par cette simplification de leur composition. Parfois, le frêne y constitue presque la seule essence compagne. Pour y conserver un minimum de diversité, le maintien des frênes de petits diamètres est encore plus pertinent dans ces boisés qu'ailleurs. En effet, on se préoccupe de plus en plus des pertes d'essences, à mesure que la recherche forestière démontre les bénéfices d'une forêt diversifiée pour assurer la productivité et la résilience de ces écosystèmes. La résistance et la résilience des forêts deviennent des atouts incontournables dans le contexte des changements globaux, puisqu'elles seront exposées à des stress climatiques plus fréquents et plus intenses – notamment la sécheresse – qui se combineront aux stress qu'on doit attendre de nouvelles maladies, insectes et plantes exotiques.

En conclusion, les frênes sont des essences répandues et appréciées dans les boisés de la Montérégie. Leur mort appréhendée constitue surtout une mauvaise nouvelle dans les peuplements où ils sont très abondants, mais aussi dans les peuplements dont la compo-



Galleries creusées sous l'écorce d'un frêne : une signature de l'agrile.

Photo Jean-François Pépin

tion en espèces d'arbres a été simplifiée. La disparition des frênes s'ajoutant à celle des ormes, du noyer cendré et du châtaignier d'Amérique, décimés eux aussi par des infestations exotiques, amplifie la baisse de la diversité de nos boisés, à laquelle nos interventions peuvent aussi avoir contribué.

Enfin, l'urgence, provoquée par l'agrile, de récolter les frênes morts ou dépérissants

peut compliquer le choix des tiges à récolter lors de l'aménagement forestier de son boisé. L'aide d'un conseiller forestier (<http://afm.qc.ca/docs/Liste-Conseillers-ForestiersMonteregie.pdf>) peut se révéler précieuse, en plus de permettre de bénéficier de programmes d'aide pour l'aménagement de son boisé.

afm.qc.ca

Journée carrière et Portes ouvertes virtuelles

ÉDITH LUSSIER
Répondante en
formation agricole
Collectif en formation
agricole Montérégie



Deux importantes activités virtuelles auront lieu au courant de l'automne, la **journée carrière de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA)** et les **Portes ouvertes du Cégep de Victoriaville et de l'Institut national d'agriculture biologique**.

L'ITA lance une invitation aux entreprises du secteur agroalimentaire à la recherche de personnel qualifié à sa journée carrière virtuelle qui se tiendra le **mardi 17 novembre**, de 13 h à 17 h. Les entreprises sont invitées à réserver leur place afin de promouvoir leurs emplois et leurs offres de stages. Ils

auront l'occasion de rencontrer les diplômés de la cohorte 2019 issus des deux campus (Saint-Hyacinthe et La Pocatière) ainsi que les étudiants actuels. La date limite d'inscription est tombée, mais vous pouvez joindre le Service de placement de l'ITA à placement@ita.qc.ca pour afficher gratuitement vos offres de stage. Le tout sera disponible sur la plateforme lors de la journée.

Le Cégep de Victoriaville, quant à lui, propose de découvrir le Cégep autrement dans le cadre d'une soirée d'information en ligne le **23 novembre à 19 h 20**. On y présentera les quatre profils du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* (19 h 20) : profil productions animales, production légumière biologique, production fruitière biologique et agriculture urbaine. On peut obtenir plus d'information et s'inscrire pour recevoir le lien vers la rencontre au <https://www.cegepvicto.ca/decouvretioncegepautrement>.